



DECLARATION

11. 3.1997

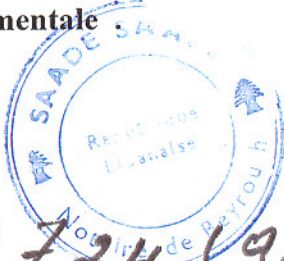
Photocopie certifiée conforme
à l'original
GAILLARD, le 27/12/97



Pour le Maire
par son ordre
Le Chef de Bureau.

Pièce 187

Je soussigné , Ralph Abdel Jalil , domicilié au Château de l'Algarve 66 Boulevard du Cap d'Antibes, 06160 Antibes, déclare par la présente que Monsieur Serge Paul Rebours , domicilié 8 Rue de Picardie , 060 0 0 Nice, m'a affirmé le Lundi 24. 2.97, après 21 heures, au Garden Beach, à Juan les pins , que l'Etat du Koweit a bien déposé plus de 5 milliards de dollards en son nom et des montants plus ou moins identiques aux dénommés Fouad Hobeiche , Victor Gerban et le reste du groupe . Le montant global était de plusieurs dizaines de milliards de Dollards environ qui devait être remis à Monsieur Joseph Ferrayé qui est bien l'inventeur du système d'extinction et des blocages des puits . Un pourcentage de 10% devait être prélevé de cette somme ,affirme Mr Rebours, pour lui être remis à lui et à ses associés. Mais , sans aucune raison , l'Etat du Koweit a déposé ces milliards en son nom personnel et au nom de tout son groupe et même au nom des anciens associés de Mr Joseph Ferrayé . Monsieur Serge Paul Rebours m'a affirmé aussi que Mr. Joseph Ferrayé ne pourra jamais aboutir à une solution car il est entrain de mélanger l'affaire de l'extinction et l'affaire du Brevet qui a été revendu à son insu , à d'autres pays du Golfe , à des montants s'élevant à plusieurs centaines de milliards de dollards ,devenant ainsi une histoire gouvernementale



Ralph Abdel Jalil

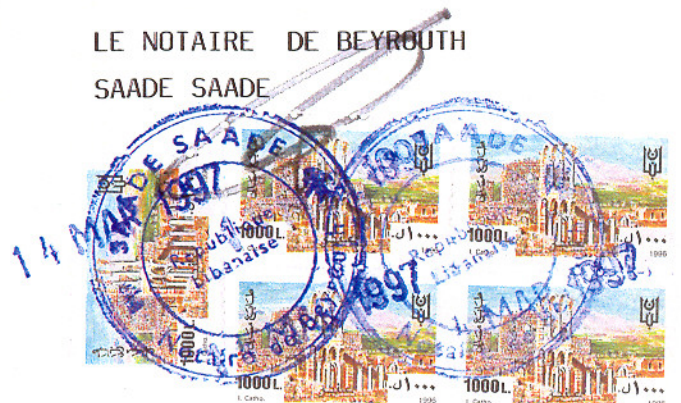
No 1724/97

14 MAR 1997

Vu pour authentifier la Signature de Monsieur Ralph François Henri ABDEL-JALIL de Nationalité Française ,né à Beyrouth en 1964 conformément à son Passeport No 87IC 39296 émis en date du 28/9/87 jouissant de la capacité Civile requise signant par-devant moi SAADE SAADE Le Notaire de Beyrouth Licencié en droit en presence du Traducteur Assermenté Mr Boulos Joseph MISK qui a expliqué la teneur de ce document au déclarant et à moi et cela Le Jeudi Treize Mars Mil Neuf Cent quatre-vingt-seize .

LE TRADUCTEUR ASSERMENTE
BOULOS JOSEPH MISK

LE NOTAIRE DE BEYROUTH
SAADE SAADE





Voit visa
Mairie au
VOSSO.

رسوم	20.000-
بدل	6.000-
تحريرية	8500-
تعمير	1000-
تسجيل	700-



REPUBLIQUE LIBANAISE
Ministère des Affaires Étrangères
Section des Légalisations

No. 5969/w

Beyrouth, le 15 MARS 1997

Vu pour légalisation de la signature

de Mr. R. Chahade

Signant pour
Sans aucune responsabilité du
contenu du document

Droits Perçus L.L.
Le Chef du Bureau des Légalisations

ABDUL HADI HADI

وزارة العدل
مصلحة شؤون الكفاءة والشؤون

Handwritten signature and stamp in Arabic.

بوت في 15 آذار 1997
وزارة العدل مسؤولة ما تتضمنه هذا الوثيقة

أرق الله جميل في أوله جميل شهاب

